

Date : 24 Août 2021

## DEMANDE DE COTATION RFQ N° UNFPA/CIV/RFQ/096-2/2021

Madame, Monsieur,

L'UNFPA sollicite par la présente une cotation le recrutement d'une agence de communication pour la couverture médiatique de la conférence SUD-SUD pour l'éradication des fistules obstétricales selon les termes de référence ci-dessous :

### TERMES DE REFERENCE

#### I - CONTEXTE

La fistule obstétricale (FO) est une communication anormale entre la vessie et le vagin et / ou le rectum et le vagin consécutif, en général, à un accouchement dystocique. C'est une maladie qui touche les pays pauvres. Les fistules se divisent en deux grands groupes : Les simples et les complexes. Les victimes, à la recherche d'un traitement adéquat, font l'objet d'un nomadisme transfrontalier en vue d'éviter la discrimination qui affecte leur état psychosocial ainsi que leur réinsertion.

Les fistules obstétricales (FO) affligent des millions de femmes dans les pays en développement. Dans ces pays, on estime que chaque année entre 50 000 et 100 000 femmes développent de nouvelles fistules obstétricales. En Côte d'Ivoire, la prévalence des Fistules urogénitales d'origine obstétricale est de 2,6 % (MICS 2016) tandis que dans les pays développés les rares fistules observées sont associées aux cancers pelviens.

La Côte d'Ivoire grâce à l'appui de l'UNFPA et le Système des Nations Unies et l'Agence Coréenne de Développement Internationale (KOICA) a une longue expérience en matière de prise en charge des fistules obstétricales, mais l'institutionnalisation de la réparation et la réinsertion sociale constituent encore un défi. Les autres pays de la sous-région à l'instar de la Côte d'Ivoire sont confrontés à des difficultés pour une institutionnalisation de la prise en charge de cette maladie.

Le besoin pour ces pays d'échanger sur leur progrès et défis communs a été identifié par le ministère de la Santé, de l'Hygiène Publique et de la Couverture Maladie Universelle, la KOICA et l'UNFPA pour l'éradication des fistules dans une perspective sous régionale. En plus de la Côte d'Ivoire, il s'agit notamment des pays suivants : Bénin, Mauritanie, Niger, Guinée, Mali, Nigéria.

C'est donc dans le but de renforcer la coopération sud-sud en vue de l'éradication des fistules obstétricales qu'un atelier d'échanges sud-sud est organisé en présentiel et en mode virtuel sous le leadership du Ministère de la Santé et de l'Hygiène Publique et de la couverture maladie universelle

(MSHP-CMU) avec la présence souhaitée de Madame la première Dame de Côte d'Ivoire et du Directeur Régional de l'UNFPA pour l'Afrique de l'Ouest et du centre.

C'est dans cette perspective qu'une agence de communication sera recrutée pour apporter un appui à l'organisation et à la couverture médiatique de cette conférence régionale sur les fistules.

## II - OBJECTIFS

L'objectif de la prestation est de :

1. Promouvoir les bonnes pratiques des différents pays et institutions en charge de la lutte contre la fistule obstétricale ainsi que la contribution des partenaires techniques et financiers (KOICA, UNFPA) ;
2. Mobiliser la presse nationale, régionale et internationale autour de la question de la fistule obstétricale ;
3. Faciliter l'organisation de la Conférence régionale en mode virtuel et présentiel.

## III- METHODOLOGIE

Une agence de communication sera recrutée pour l'appui à l'organisation et à la couverture médiatique. En outre, elle sera chargée d'assurer la couverture photo et vidéo, de réaliser l'interview des parties prenantes, faire le montage et envoyer le reportage à l'équipe communication de l'UNFPA pour diffusion.

## IV- RESULTATS ATTENDUS

A l'issue de l'activité, les résultats suivants sont attendus :

1. La couverture médiatique de l'activité est assurée avec 25 articles/reportages qui sont rédigés/produits dans les différents médias identifiés
2. Le communiqué de presse de la conférence est rédigé
3. Un modérateur est identifié et a animé la conférence
4. Un reportage photo est réalisé sur les deux jours de l'activité
5. Un reportage vidéo de 3 mn dédié à chaque pays participant à l'activité (Bénin, Côte d'Ivoire, Guinée, Mali, Mauritanie, Niger, Nigéria) est réalisé ;
6. Une vingtaine de courriers d'invitations sont rédigés et envoyés aux parties prenantes de l'activité ;
7. L'accès à la connexion internet de haut débit et de qualité est facilité au cours des deux jours de la conférence ;
8. Le sponsoring de la couverture de l'activité sur les réseaux sociaux de l'UNFPA en vue de toucher 100 000 internautes sur le sujet au cours de la conférence est assuré.
9. Une équipe d'hôtesse est mise en place

## V- ACTIVITES

- Assurer la couverture médiatique de l'activité en mobilisant :
  - o Les médias internationaux (RFI, BBC, VOA)
  - o Les médias et agences de presse africains (Africa 24, Business 24, APA News)
  - o La Télévision locale (RTI 1, NCI, Life TV)
  - o La presse écrite locale (Fraternité Matin, Soir Infos, l'Inter, Le Patriote, Notre Voie, le Nouveau Réveil, Le Jour Plus, L'Expression, L'Intelligent d'Abidjan)
  - o La presse en ligne locale (Abidjan.net, FratMat Info, koaci.com, Synthèse.net, InfoDirecte.com, Le kiosque de l'Eco)
  - o L'agence de presse locale (AIP)
- Rédiger le communiqué de presse de la conférence
- Identifier et mettre à disposition un modérateur pour la conférence
- Réaliser un reportage photo sur les deux jours de l'activité
- Réaliser un reportage vidéo de 3 mn dédié à chaque pays participant à l'activité : Bénin, Côte d'Ivoire, Guinée, Mali, Mauritanie, Niger, Nigéria, Senegal
- Rédiger et envoyer des courriers d'invitations à une vingtaine de parties prenantes de l'activité
- Faciliter l'accès à une connexion internet de haut débit au cours de l'activité
- Faciliter l'accès et les interventions en mode virtuel à la conférence
- Assurer le sponsoring de la couverture de l'activité sur les réseaux sociaux de l'UNFPA en vue de toucher 100 000 internautes sur le sujet au cours de la conférence.

## VI- Coordination

L'agence de communication travaillera sous la supervision de l'UNFPA. L'UNFPA fournira à la structure toute la documentation utile pour permettre au prestataire de bien remplir sa mission.

## VII- QUALIFICATIONS

Les qualifications suivantes sont requises :

- Justifier d'une expérience d'au moins 3 ans dans l'organisation de conférence ou dans la couverture médiatique d'activité de haut niveau ;
- Avoir des expériences similaires d'appui à l'organisation et à la couverture médiatique de conférences régionales ou d'activité de haut niveau ;

- Justifier de capacités techniques, matérielles et humaines pour mettre en œuvre les prestations demandées au cours de la période du projet ;
- Une connaissance des thématiques sur la santé de la reproduction, la Population et le développement et du genre serait un atout.

### **VIII- DUREE DE LA PRESTATION**

L'activité se déroule sur deux jours. Mais la préparation de l'activité va demander des équipes dédiées qui vont travailler en amont pour une organisation réussie.

### **IX- SOUMISSION DE CANDIDATURE**

Une offre technique et financière devra être soumise sous pli fermé avec pour titre : « Appui à l'organisation et à la couverture médiatique de la conférence sud-sud sur les fistules obstétricales »

L'offre technique devra prendre en compte les points suivants :

- Une offre technique détaillée
- La justification d'une expérience d'au moins 3 ans dans le domaine de la réalisation et production audiovisuelle
- Des expériences similaires dans l'appui à l'organisation de conférence de haut niveau (Lien photo ou vidéo en appui des assertions)
- Des preuves de capacités matérielles/humaines

### **X- MECANISME DE SUIVI**

Les produits seront mis à la disposition de UNFPA qui procédera à la dissémination dans ces canaux.

Cette Demande de Cotation est ouverte à toutes les sociétés légalement constituées en mesure de fournir les produits et qui disposent de la capacité juridique pour exercer dans le pays ou par l'intermédiaire d'un représentant agréé.

## I. À propos de l'UNFPA

L'UNFPA, le Fonds des Nations Unies pour la Population, est une Agence internationale de développement dont le but est de réaliser un monde où chaque grossesse est désirée, chaque accouchement est sans danger, et le potentiel de chaque jeune est accompli.

L'UNFPA est la principale Agence des Nations Unies qui permet aux femmes et aux jeunes d'avoir une vie sexuelle et reproductive saine. Pour en savoir plus au sujet de l'UNFPA, veuillez visiter : [À propos de l'UNFPA](#).

**Objectif :** L'objectif de cette Demande de Cotation est d'identifier un fournisseur en mesure de fournir à l'UNFPA tous les produits mentionnés ci-dessus. Le vendeur sélectionné sera tenu de fournir ces produits sur la base de bons de commande spécifiques envoyés au vendeur

## II. Questions

Les demandes de clarification doivent être communiquées par écrit au contact ci-dessous

Nom du contact de l'UNFPA :	<i>FOBA Iris/ TIENDREBEOGO PRIVAT</i>
No. de tél. :	+ 225 08 30 28 77
No. de fax :	+225 20 25 52 22
Adresse e-mail du contact :	<a href="mailto:foba@unfpa.org">foba@unfpa.org</a> <a href="mailto:/tiendrebeogo@unfpa.org/mhie@unfpa.oorg">/tiendrebeogo@unfpa.org/mhie@unfpa.oorg</a>

La date limite pour envoyer des questions est fixée au plus tard le **27 Aout 2021 à 13h** . Les réponses aux questions seront communiquées par écrit à toutes les parties le plus rapidement possible après ce délai.

## III. Contenu des Cotations

Les Cotations doivent être envoyées en un seul e-mail, si la taille le permet. Les cotations doivent contenir :

- a) L'offre technique, conformément aux exigences contenues dans les spécifications, qui doit se conformer à la clause suivante :
  - Le soumissionnaire n'est pas obligé de soumissionner pour tous les articles
- b) Le devis financier, à envoyer en respectant strictement le formulaire de devis financier.

Les deux parties de la cotation doivent être signées par l'autorité compétente de la société soumissionnaire et envoyées en format PDF.

#### IV. Instructions de soumission

Les offres doivent être préparées conformément aux recommandations présentées dans la section III ci-dessus et envoyées par e-mail accompagnées d'un devis dûment rempli et signé au contact indiqué ci-dessous au plus tard le **01 Septembre 2021 à 10 heures Abidjan (Côte D'Ivoire)**.

Nom du contact de l'UNFPA :	<i>UNFPA CI</i>
Adresse e-mail du contact :	<a href="mailto:civ-bid-receiver@unfpa.org">civ-bid-receiver@unfpa.org</a>

Veillez prendre connaissance des instructions suivantes pour les soumissions électroniques :

- La référence suivante doit être incluse dans le champ de l'objet de l'e-mail-**RFQ N° UNFPA/CIV/RFQ/096-2/2021**. Les e-mails ne contenant pas l'objet correct pourront ne pas être pris en compte par le fonctionnaire en charge de l'approvisionnement et seront donc ignorés.
- La taille totale de l'e-mail ne doit pas excéder **20 MB (y compris le corps de l'e-mail, les pièces jointes et les en-têtes)**. Si les détails techniques sont inclus dans des fichiers électroniques de grande taille, il est recommandé de les envoyer séparément avant la date de clôture.

#### V. Vue d'ensemble du processus d'évaluation

Les Offres seront évaluées sur la base de la conformité de l'offre technique et du coût total des biens (devis financier).

L'évaluation sera réalisée au moyen d'un processus en deux étapes par une commission d'évaluation ad hoc. La conformité des offres techniques sera évaluée avant la comparaison des devis financiers.

#### VI. Attribution

L'UNFPA attribuera un bon de commande au soumissionnaire le moins-disant dont l'offre a été jugée substantiellement conforme aux documents d'appel d'offres.

#### VII. Droit de l'UNFPA de modifier les quantités au moment de l'attribution du marché

L'UNFPA se réserve le droit, au moment d'attribuer le marché, d'augmenter ou de réduire jusqu'à 20 % les quantités de biens spécifiées dans cette Demande de Cotation, sans aucune modification du prix à l'unité ou des conditions générales.

#### VIII. Conditions de paiement

Les conditions de paiement de l'UNFPA sont fixées à 30 jours nets à la réception des documents d'expédition, de la facture et de toute autre documentation requise par le contrat.

#### IX. **Fraude et corruption**

L'UNFPA s'engage à prévenir, identifier et traiter tout acte de fraude à son encontre et à l'encontre des tierces parties impliquées dans ses activités. La politique de l'UNFPA en matière de fraude et de corruption est disponible ici : [Politique contre la fraude](#). La soumission de toute offre implique que le soumissionnaire a pris connaissance de ladite politique.

Les fournisseurs, ainsi que leurs filiales, représentants, intermédiaires et mandants devront coopérer, lorsque la demande leur en est faite, avec le Bureau de l'audit et des investigations de l'UNFPA, avec toute entité de contrôle mandatée par le Directeur exécutif de l'UNFPA et avec le conseiller en déontologie de l'UNFPA. Cette coopération peut prendre les formes suivantes, mais sans s'y restreindre : accès à tous les employés, représentants, agents, cessionnaires du vendeur ; mise à disposition de tous les documents nécessaires, y compris la comptabilité. Toute non-coopération dans les investigations menées, constitue une raison suffisante pour que l'UNFPA résilie l'accord et pour retirer le fournisseur de la liste des fournisseurs agréés auprès de l'UNFPA.

Les soumissionnaires peuvent accéder à une ligne anti-fraude confidentielle pour dénoncer les activités frauduleuses à l'adresse suivante : [Ligne anti-fraude de l'UNFPA](#).

#### X. **Politique de tolérance zéro**

L'UNFPA applique une politique de tolérance zéro concernant les cadeaux et l'hospitalité. Il est donc demandé aux fournisseurs de ne pas envoyer de cadeaux ou de proposer l'hospitalité au personnel de l'UNFPA. De plus amples détails concernant cette politique sont disponibles à l'adresse suivante : [Politique de tolérance zéro](#).

#### XI. **Contestation de la RFQ**

Si un soumissionnaire pense avoir été traité injustement lors de la sollicitation ou de l'adjudication, il peut envoyer une réclamation directement au Chef de la Division des services d'approvisionnement ([procurement@unfpa.org](mailto:procurement@unfpa.org)).

Les soumissionnaires qui estiment avoir été traités injustement ou inéquitablement dans le cadre de l'appel d'offres, de l'évaluation ou de l'adjudication d'un contrat pourront envoyer une réclamation au chef de l'unité concernée de l'UNFPA : Caspar Peek , Représentant] à l'adresse suivante [peek@unfpa.org](mailto:peek@unfpa.org) Si le fournisseur n'est pas satisfait de la réponse fournie par le chef de l'unité concernée, il peut contacter le Chef de la Division des services d'approvisionnement à l'adresse [procurement@unfpa.org](mailto:procurement@unfpa.org).

## **XII. Avertissement**

Si un des liens contenus dans ce document est indisponible ou inaccessible pour quelque raison que ce soit, les soumissionnaires peuvent contacter le fonctionnaire en charge de l'approvisionnement pour demander ces documents en format PDF.



## BORDEREAU DE PRIX

<b>Nom du Soumissionnaire :</b>	
<b>Date de la cotation :</b>	Cliquez ici pour indiquer une date.
<b>Numéro de la demande de cotation :</b>	RFQ N° UNFPA/CIV/RFQ/096-2/2021
<b>Devise de la cotation :</b>	XOF
<b>Durée de validité de la cotation :</b> <i>(la cotation doit être valide pour une période d'au moins trois mois après la date de clôture de la soumission)</i>	

### Exemple de bordereau des prix

Article	Nom et description du produit	Unité de Mesure	Quantité	Prix à l'unité	Total (XOF)
1					
2					
3					
4					

*Commentaires du vendeur :*

Je certifie par la présente que la société mentionnée ci-dessus, au nom de laquelle je suis dûment autorisé à signer, a examiné la Demande de Cotation **RFQN°UNFPA/CIV/RFQ/096-2/2021**, y compris l'ensemble des annexes, des amendements au document (le cas échéant) et des réponses fournies par l'UNFPA aux questions de clarification des prestataires potentiels. De plus, la société accepte les Conditions générales de l'UNFPA applicables aux contrats, et respectera ce devis jusqu'à son expiration.

	Cliquez ici pour indiquer une date.
Nom et titre	Date et lieu



**Annexe I :**  
**Conditions générales applicables aux contrats :**  
**Contrats visés par la clause de minimis**

Cette Demande de devis est soumise aux Conditions générales de l'UNFPA applicables aux contrats visés par la clause de minimis, disponible en [anglais](#), [espagnol](#) et [français](#).